CONSEIL DE QUARTIER LBFR

COMMISSION SECURITE / VIVRE ENSEMBLE / NUISANCES SONORES

Réunion du 10 mai 2023

Etaient présents :
- Geneviève BINAMA
- Monique BOUSSEMART
- Aoua DIABLEY
- Catherine LETELLIER
- Christian MERCADIEL
- Nadine ZEMMOURI-PERCHERON

Lieu : Mairie du 11e, salle 110

Durée : 1heure ¾ (10h à 11h45)

Ordre du jour :
- Le stand « J'aime mon quartier propre »
- L'espace canin
- Suivi du vœu « Bistrotisation » du quartier
- Le Contrat de Prévention et de sécurité
- La journée contre les rixes

1) Le stand « J'aime mon quartier propre » :

- Il s'agit d'une initiative du Service Propreté de la Municipalité du 11e.
Le stand doit se tenir ce mercredi 10 mai de 13h30 à 16h30 à l'angle de la rue Gerbier et de la rue de la Folie-Régnault

- D'une façon générale, les Conseils de quartier déplorent que leurs remarques ou leurs propositions ne soient que rarement prises en compte.

- Geneviève BINAMA, Catherine LETELLIER et Nadine ZEMMOURI-PERCHERON prévoient de s'y rendre en début d'après-midi.

- Il serait intéressant de savoir si la Police Municipale collabore étroitement et efficacement avec le Service Propreté lorsque des infractions sont commises : dépôts sauvages, par exemple. Est-ce que la Police Municipale verbalise dans ce cas ? (si les auteurs ont pu être identifiés).

- Adrien BACHELET a remplacé Stéphane LE BRONNEC comme Responsable du Service Propreté, dont les bureaux sont situés rue Petion.

2) L'espace canin :

- Les nuisances sonores venant de cet endroit sont observées l'après-midi, et s'intensifient dans la soirée. Elles sont d'autant plus difficilement supportables quand il fait beau et que l'on a les fenêtres ouvertes.
Ces nuisances ne sont le fait que d'une faible minorité qui, souvent, « fait exprès » d'exciter les chiens et de les faire aboyer.
Il en est de même pour la propreté de ce lieu ; une faible minorité de propriétaires de chiens ne ramasse pas les déjections.

- A priori, cet endroit ne fait l'objet d'aucune surveillance par les Policiers Municipaux , ce qui explique pourquoi le problème n'a jamais véritablement été réglé.
- Une affiche a été mise pour rappeler les recommandations de base à respecter ; malheureusement, elle a été placée à un endroit inapproprié, qui n'est pas celui qui avait été initialement déterminé, en accord avec le Conseil de Quartier.

- Joséphine LANFRANCHI invite les membres du conseil de quartier sur le site de l'espace canin : elle propose plusieurs dates : c'est le vendredi 16 juin à 9 heures qui est retenu.
Il est évident que à 9 heures du matin, l'espace devrait être calme. Mais cela devrait être l'occasion de réitérer nos remarques et demandes auprès de la Mairie. Un courrier va être adressé à Gregory Moreau pour qu'il s'associe à cette rencontre.

- Ce sujet de l'espace canin sera évoqué lors de la prochaine réunion plénière le 31 mai.

3) « Bistrotisation » du quartier :

- Le 11e arrondissement fait partie de ceux qui comptent le plus de restaurants et de bars ouverts tard pendant la nuit, et dont les terrasses s'étendent sur les trottoirs.
Ce signe du sens de la Fête, sympathique, présente toutefois des inconvénients de plus en plus difficiles à supporter pour les riverains, notamment nuisances sonores et encombrement du passage.

- Geneviève BINAMA travaille avec l'inter CQ nuisances sonores sur la reformulation du vœu - selon les conseils de M. Corsia lors d'une rencontre le 24 avril 2024 - voeu qui devrait être présenté au prochain Conseil d'arrondissement. Ce vœu est suivi par M. Bournazel, co-président du groupe Independants et Progressistes.

- Des règles existent déjà pour ces Etablissements : horaires, licences, autorisations de terrasses éphémères …etc.Dans les deux cas ci-dessus, le strict respect de la législation existante réduirait considérablement les nuisances.
C'est sur cela que l'effort doit porter. Et la Police Municipale a un rôle majeur à jouer.

4) Le Contrat de Prévention et de Sécurité :

Le document final bien présenté a enfin été communiqué aux CQ.

Il y est écrit que les Conseils de quartier y sont associés.
Comment se fait-il que la Commission Sécurité / Vivre ensemble / Nuisances sonores n'ait jamais été sollicitée pour l'élaboration et pour la rédaction du document ? Nous en avions déjà fait la remarque lors de la signature officielle du dit document.

5) Rôle des Conseils de quartier dans la Journée contre les rixes :

En 2023, cette journée aura lieu le samedi 23 septembre.
La Commission « Sécurité / Vivre ensemble / Nuisances sonores » souhaite continuer à s'y associer et à y participer « budgétairement ». Elle tient cependant à ce que sa participation soit plus ciblée.
Nous nous sommes mis d'accord sur l'idée -non pas d'acheter un Nième objet marqué du logo CQ – mais d'essayer d'élargir les inscriptions aux événements sportifs à tous les enfants de tout leXIème arrondissement, afin d'en faire une journée plus diverse. Nous avons proposé de contacter toutes les écoles de l'arrondissement par l'intermédiaire de la cellule des CQ et avons eu l'accord de principe de Léa. Aoua s'engage à nous faire parvenir au plus vite les documents nécessaires pour le faire.

La réunion se termine à 11h 45.